



Vitam en ligne



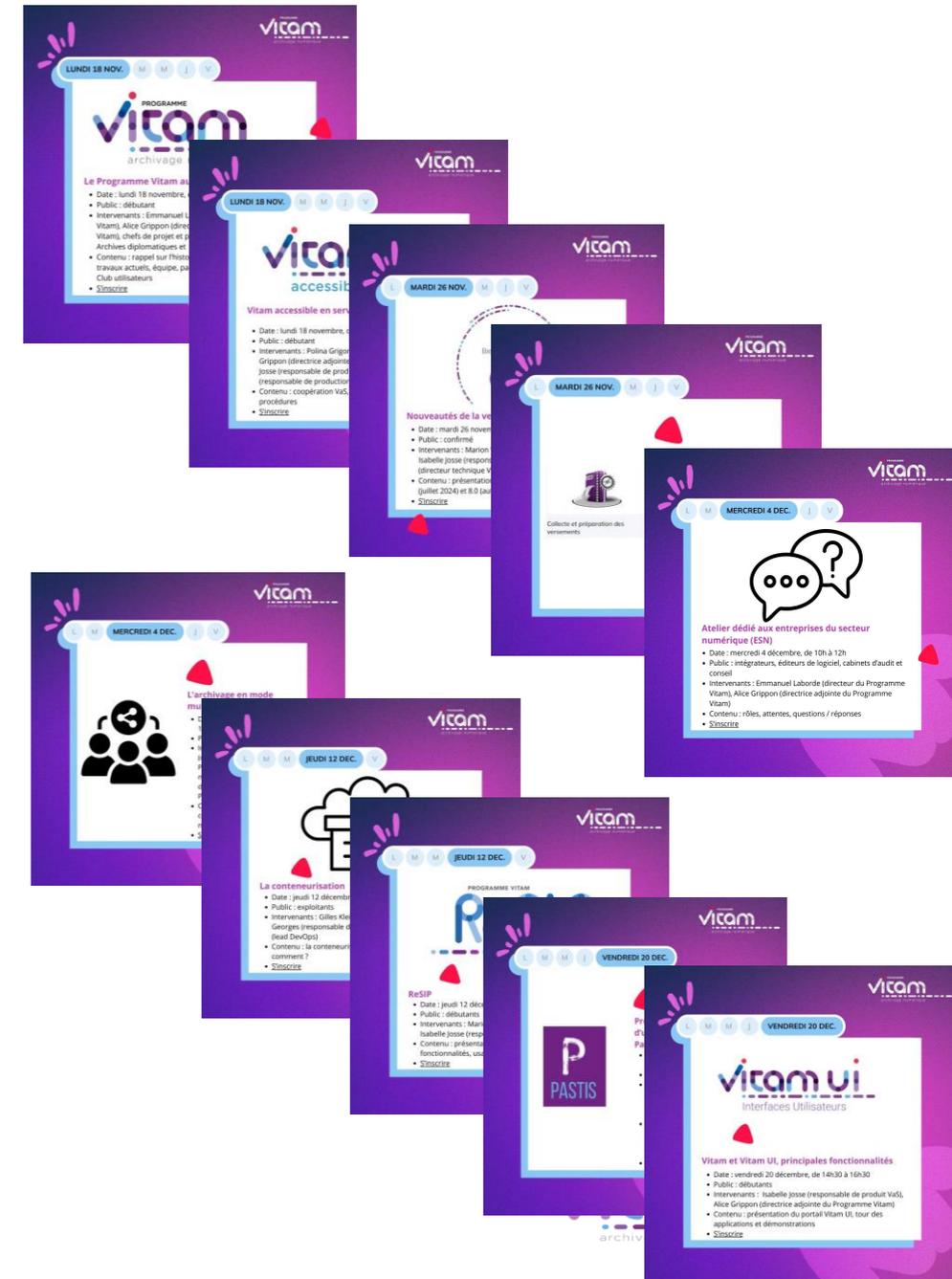
édition 2024

04/12/2024

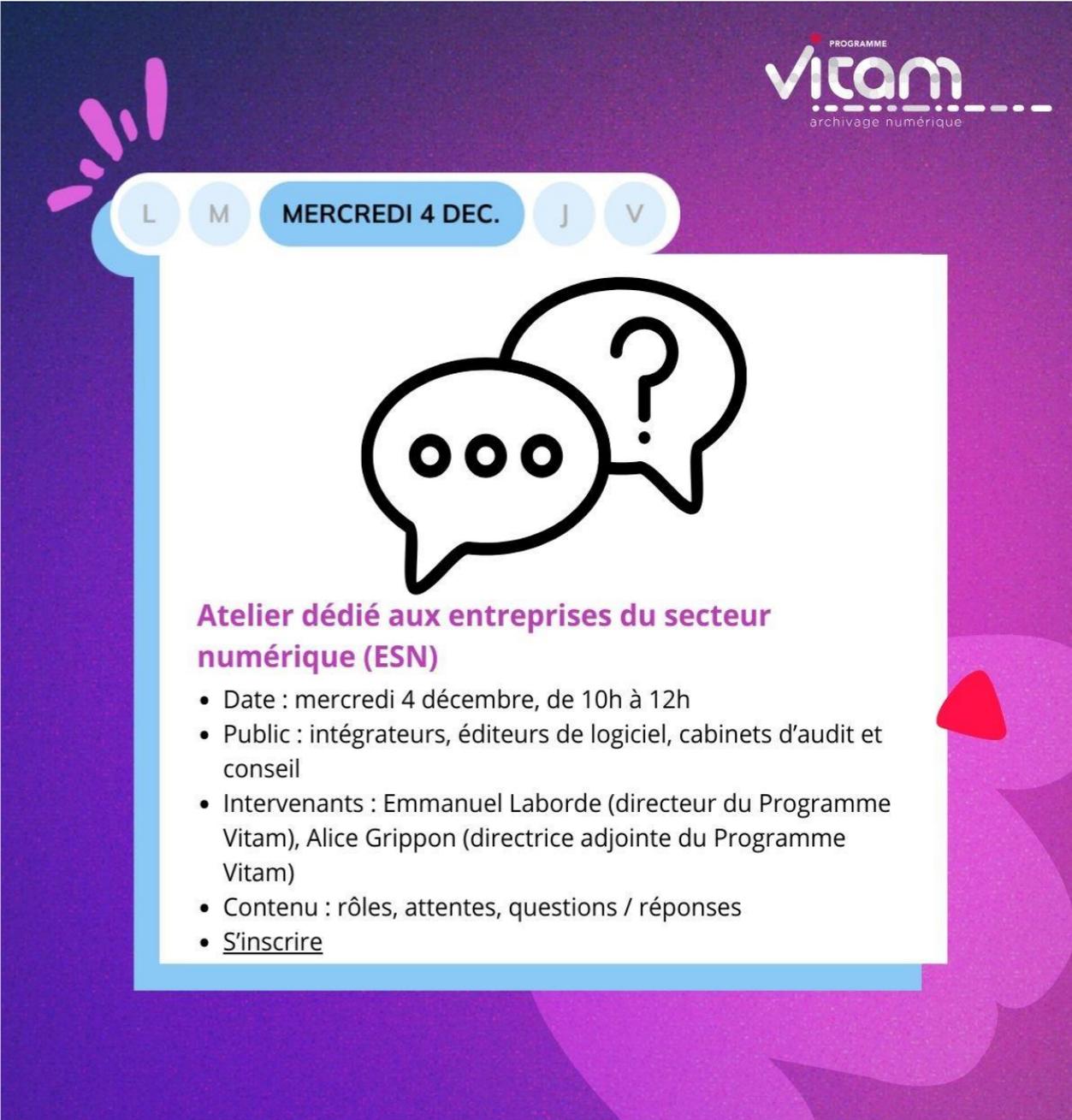
Vitam en ligne 2024

5 jours de webinaires :

- Lundi 18 novembre matin : [Le Programme Vitam aujourd'hui](#)
- Lundi 18 novembre après-midi : [Vitam accessible en service](#)
- Mardi 26 novembre matin : [Nouveautés de la version v8.0 de Vitam](#)
- Mardi 26 novembre après-midi : [La collecte des archives en mode flux](#)
- Mercredi 4 décembre matin : [Atelier dédié aux entreprises du secteur numérique \(ESN\)](#)
- Mercredi 4 décembre après-midi : [L'archivage en mode mutualisé, exemples](#)
- Jeudi 12 décembre matin : [La conteneurisation](#)
- Jeudi 12 décembre après-midi : [ReSIP](#)
- Vendredi 20 décembre matin : [Profil d'archivage et profil d'unité archivistique avec Pastis](#)
- Vendredi 20 décembre après-midi : [Vitam et Vitam UI, principales fonctionnalités](#)



Atelier dédié aux ESN



PROGRAMME
vitam
archivage numérique

L M **MERCREDI 4 DEC.** J V

Atelier dédié aux entreprises du secteur numérique (ESN)

- Date : mercredi 4 décembre, de 10h à 12h
- Public : intégrateurs, éditeurs de logiciel, cabinets d'audit et conseil
- Intervenants : Emmanuel Laborde (directeur du Programme Vitam), Alice Grippon (directrice adjointe du Programme Vitam)
- Contenu : rôles, attentes, questions / réponses
- [S'inscrire](#)

Vitam en ligne – édition 2024

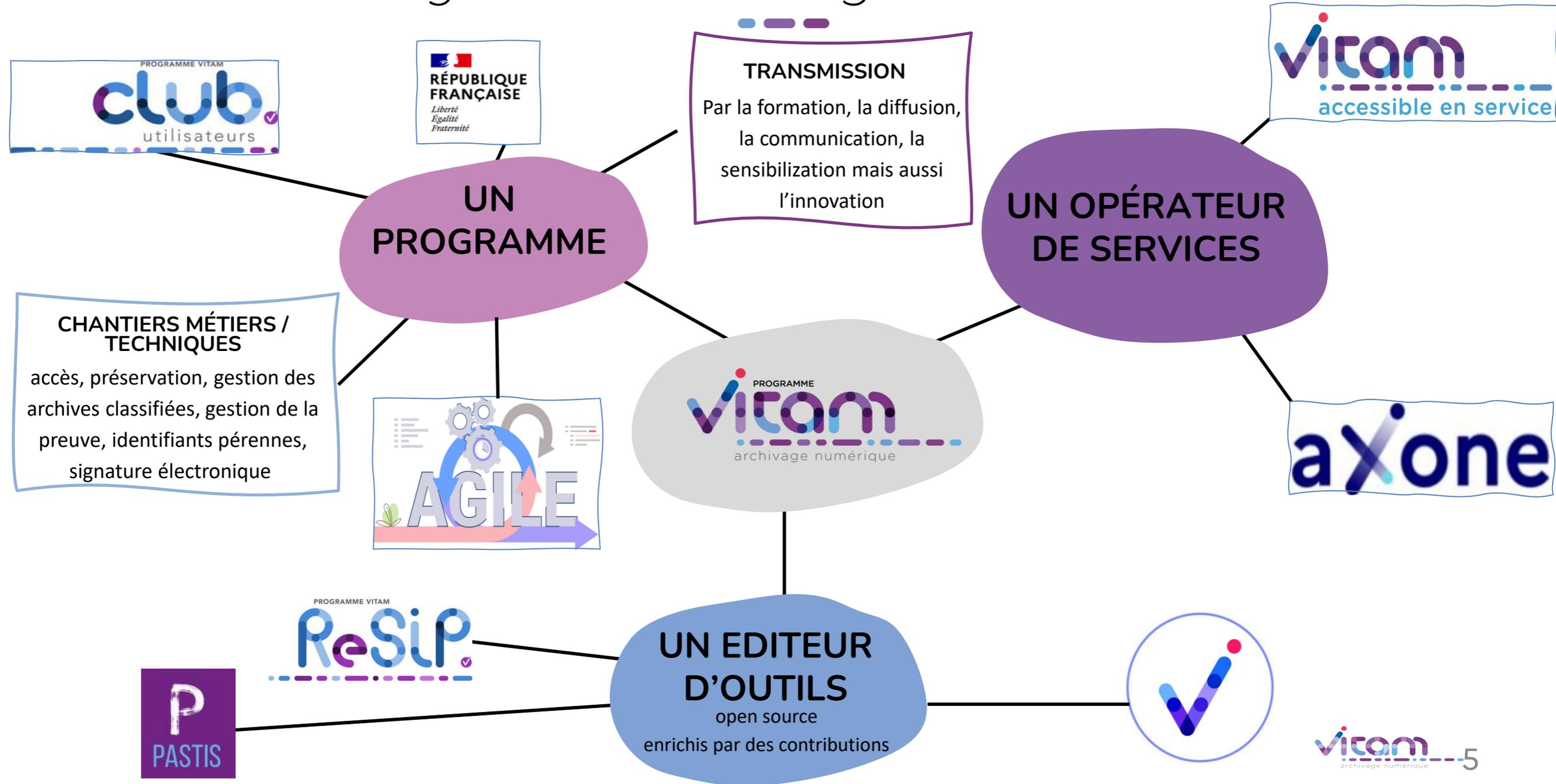
04/12/2024



L'offre Vitam

- VaS / Vitam, c'est quoi la différence ?

Une synthèse du Programme Vitam ?





	<i>Instance dédiée / mutualisée</i>		<i>Implémentation avec licence</i>
Usine de maintenance / amélioration	SaaS	Conformité et homologation	On premise

Points communs et différences

Logiciel Vitam *on premise*

Vitam accessible en service

Exploitation (maintenance, montée de version, élasticité, etc.)

par l'organisation utilisatrice

par l'équipe VaS

Sécurité et homologation

par l'organisation utilisatrice

par l'équipe VaS / Vitam

Support

au niveau logiciel, par l'équipe Vitam (outil Tuleap)

au niveau exploitation, par l'organisation utilisatrice

au niveau usage, par l'organisation utilisatrice

au niveau logiciel et exploitation, par l'équipe VaS (outil Mantis)

au niveau usage, par l'organisation utilisatrice

Coûts

supportés par l'organisation utilisatrice

divisés entre tous les utilisateurs de VaS

Capacité d'agir sur le produit

au niveau stratégique, par les représentants du Club utilisateurs de Vitam et des souscripteurs de VaS au sein des comités de pilotage et comité de direction

au niveau produit, par la contribution / coopération et l'achat de tickets d'évolution

Préparation fonctionnelle

par l'organisation utilisatrice

(référentiels, contrats d'accès et d'entrées, gestion des utilisateurs, etc.)



Vitam

- Quels sont les projets en cours ?
- y'a-t-il des projets en cours ou à venir qui envisagent d'installer un Vitam chez un tiers-hébergeur ?

Plateforme en production



NOUVEAUX DANS LE CLUB UTILISATEURS



Direction régionale
des affaires culturelles
des Pays de la Loire



Utilisateurs avec **des archives conservées** sur une plateforme basée sur le logiciel Vitam



NOUVEAUX DANS LE CLUB UTILISATEURS



Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire



Vitam accessible en service

- Est-ce vraiment cloisonné entre tenants ?
- Comment se passe le raccordement au RIE (difficultés éventuelles, coûts, charges de travail en plus que cela peut engendrer)
 - C'est quoi le prix global ?
 - VaS pour les usages mutualisés ?

Partenaires de VaS



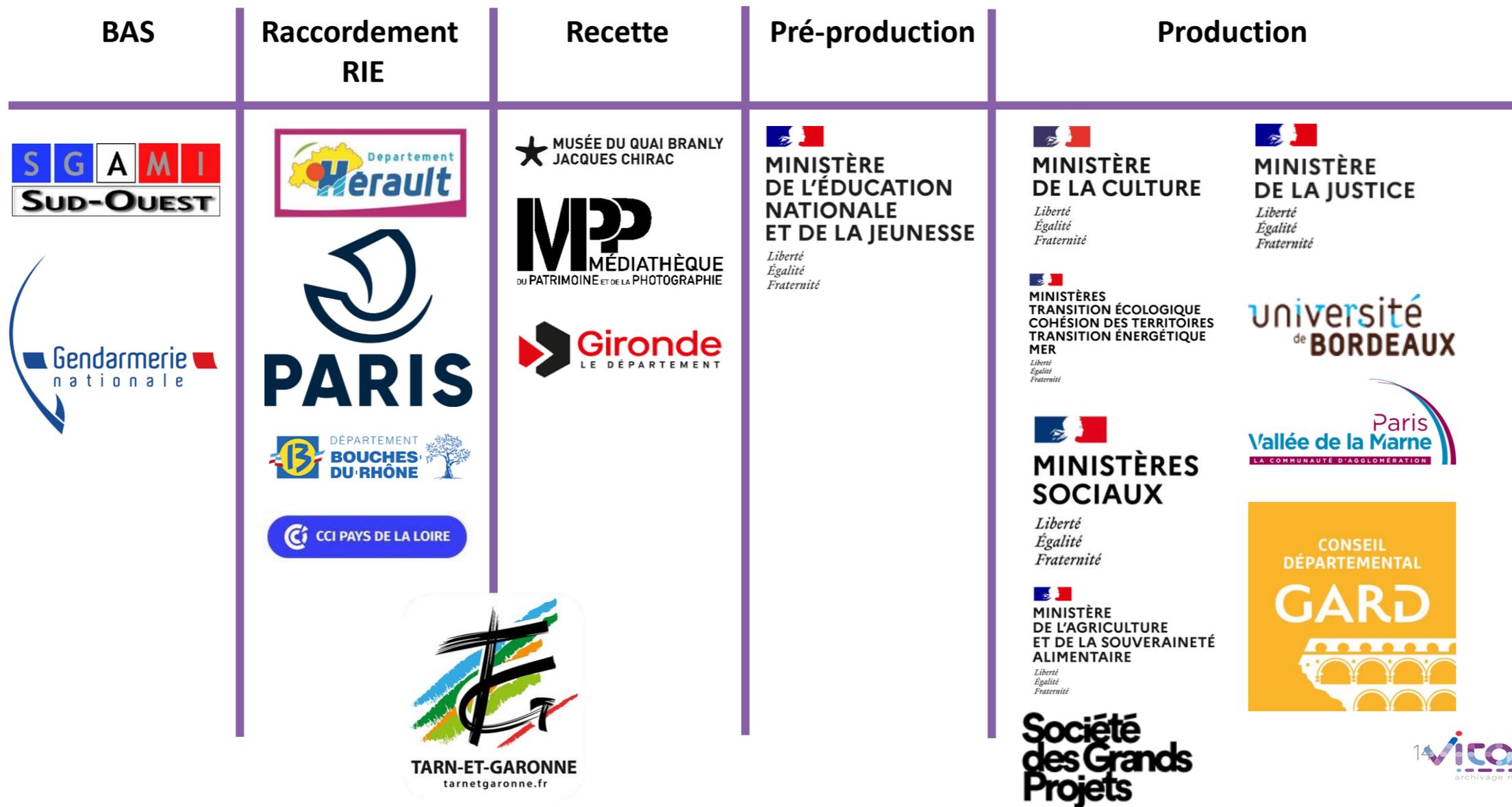
NOUVEAUX DANS LE CLUB UTILISATEURS



Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire



La prise en mains des environnements VaS



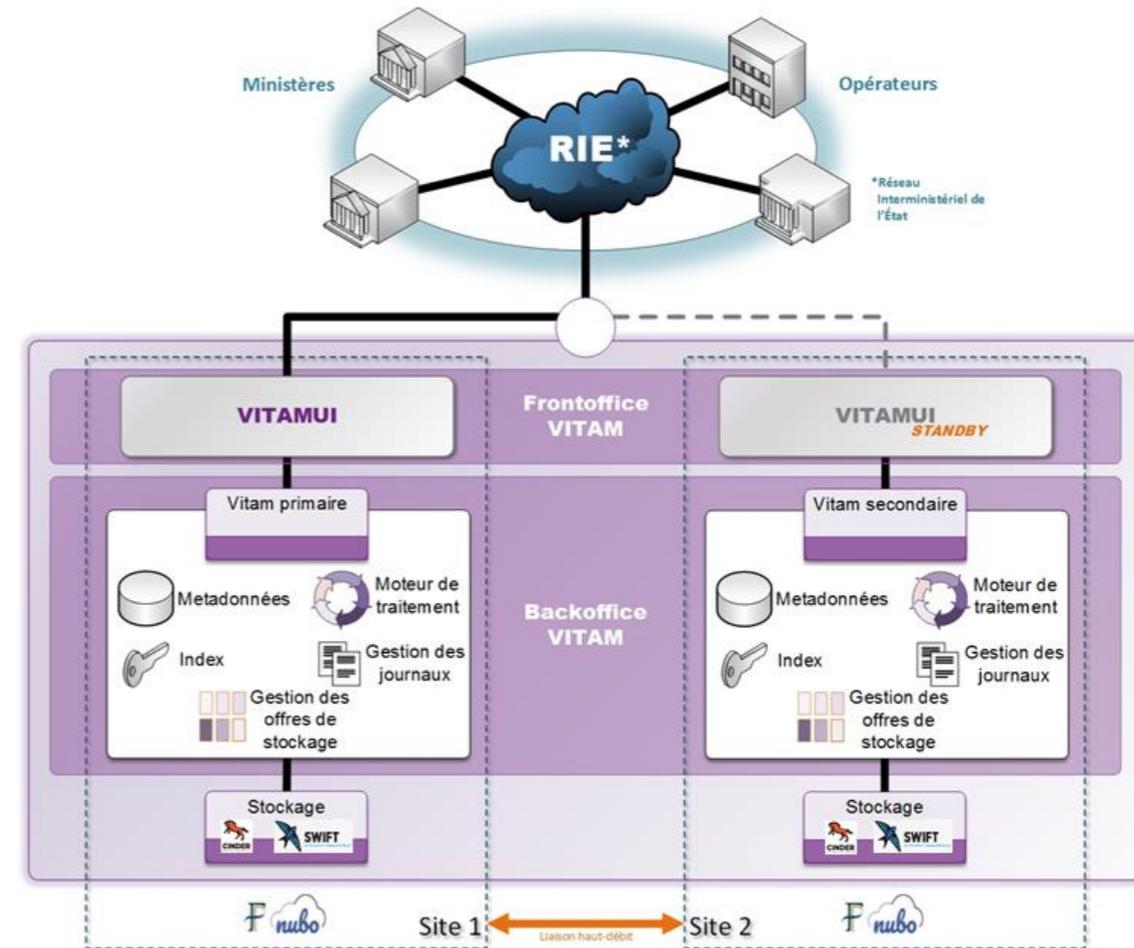
Exploitation du service VaS

- ❖ Données stockées sur des serveurs de l'État grâce au cloud Nubo
- ❖ Ce cloud est :
 - ✓ opéré par la Direction générales des finances publiques,
 - ✓ souverain,
 - ✓ dédié aux services sensibles de l'État,
 - ✓ maîtrisé et opéré par des agents de l'État,
 - ✓ hébergé dans les centres de production informatique de l'État
 - ✓ basé sur les technologies open source OpenStack.
- ❖ Redondance sur deux sites de stockage distants
- ❖ Stockage objet Swift
- ❖ **Service accessible sur le Réseau interministériel de l'État** (se rapprocher de votre contact UGAP ou Renater pour le dimensionnement réseau)



Exploitation du service VaS

- ❖ Son équipe d'exploitation, en charge de :
 - ✓ **Infrastructure mutualisée**
 - ✓ **Équipe d'exploitation dédiée** (taux de disponibilité garanti à ce stade à 98% en heures ouvrées, en amélioration continue)
 - ✓ **Élasticité** (offre qui s'adapte à la demande)
 - ✓ **Centralisation de l'exploitation et de la maintenance de la plateforme**
 - ✓ **Centralisation des mises à jour logicielles et de sécurité**
 - ✓ **Homologation du service**



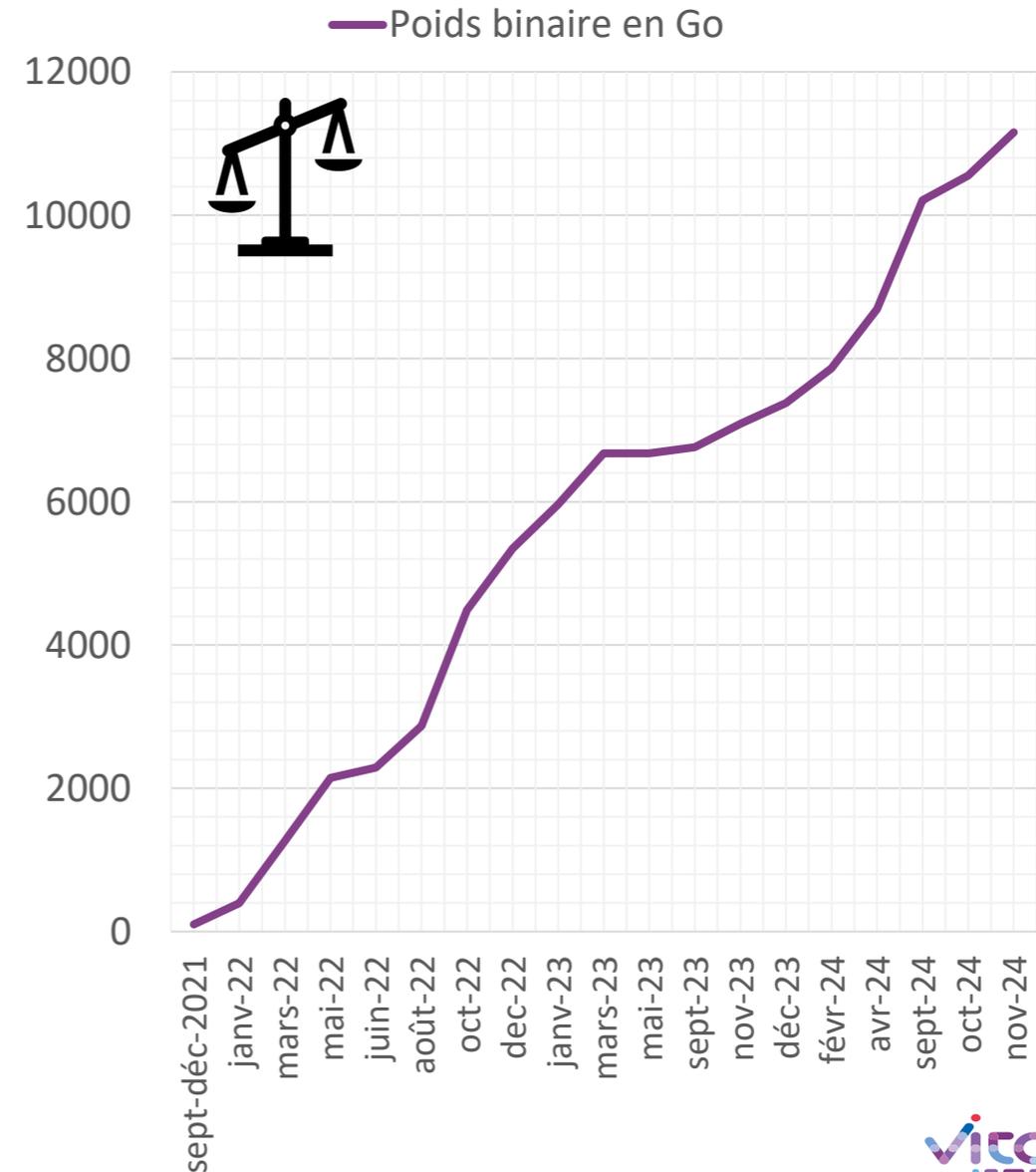
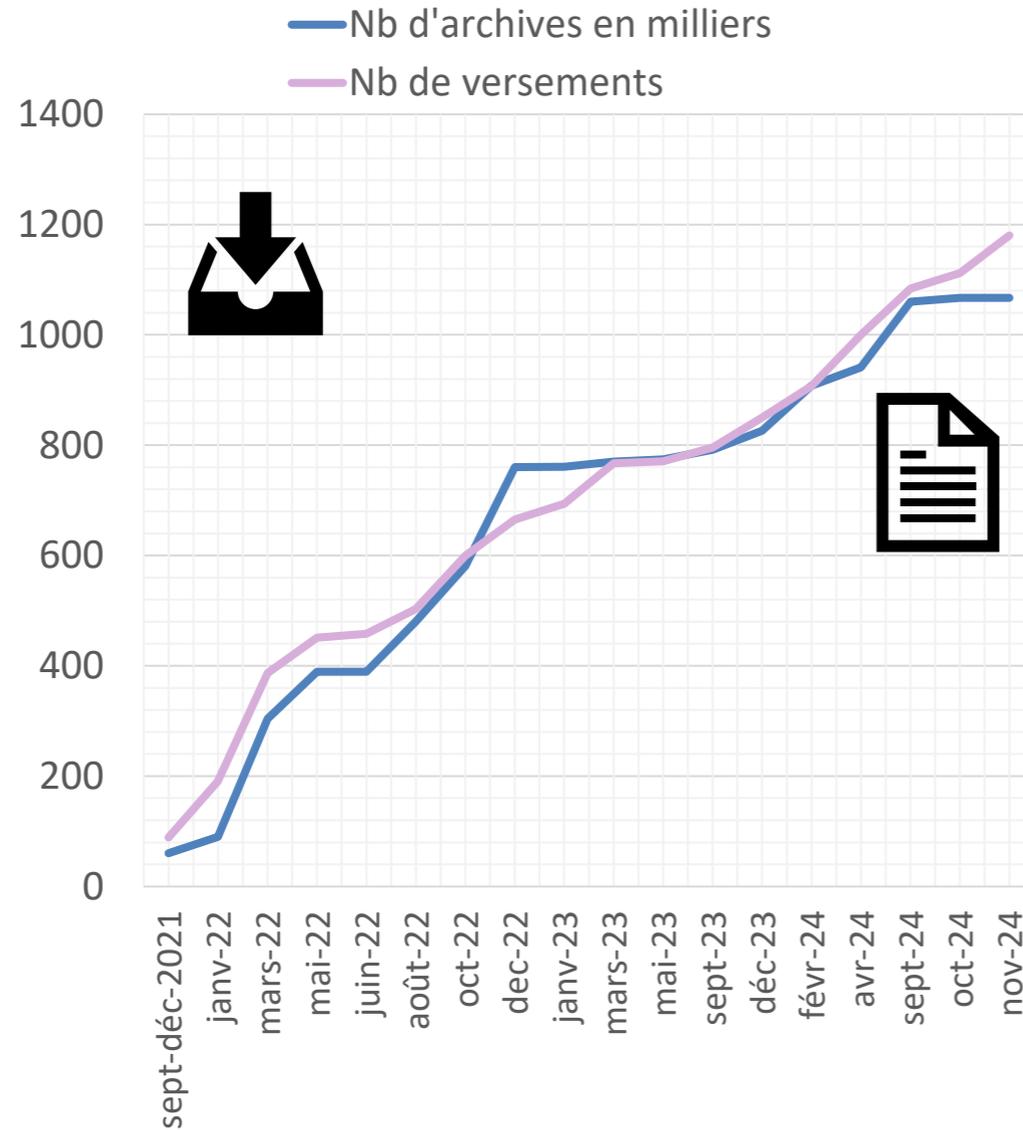
Sécurité et homologation Vitam/VaS

- ❖ Prise en compte de la sécurité
 - ✓ Analyse de risque en 2016, enrichie de manière Agile pour V1 et V2
 - ✓ Analyse de code dans la plate-forme d'intégration continue (CheckMarx)
 - ✓ Audit de sécurité par release et audit approfondi en version majeure
- ❖ Démarche d'homologation de référence
 - ✓ Stratégie d'homologation de référence portée par le ministère de la Culture
 - ✓ Mesures de prises en compte de la sécurité à la conception (Vitam) et à l'implémentation (implémenteur)
 - ✓ **Projet Vitam accessible en service : implémentation de référence**
- ❖ Commission d'homologation

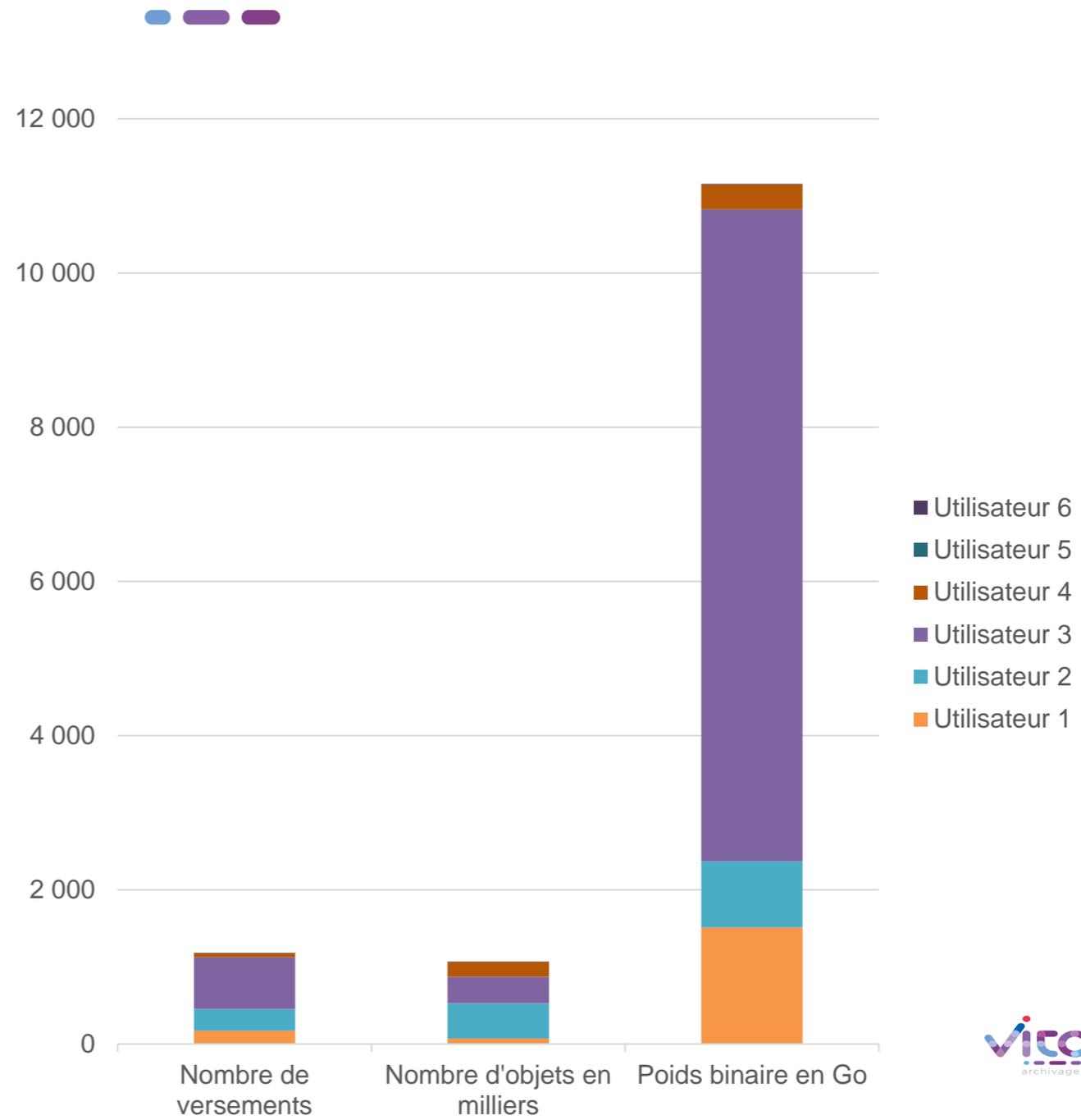
✓ V1 le 12/04/2018	✓ V2 le 14/02/2019
✓ V3 le 27/03/2020	✓ V4 le 12/05/2021
✓ V5.RC le 09/12/2021	✓ V5 le 06/10/2022
✓ V6.RC le 19/04/2023	✓ V6 le 22/06/2023
✓ V7.0 le 07/03/2024	✓ V7.1 le 18/06/2024



Usage du service en production (1/2)



Usage du service en production (2/2)



Taille maximale du SIP versé :
196,41 Go
(26 000 objets, 5 h 15 avec
téléchargement et 1h15 pour les
contrôles)

RIE



Introduction

VaS et le RIE

Le service VaS est opéré par le ministère de la Culture et offre à ses utilisateurs la possibilité d'utiliser le logiciel Vitam, le front office Vitam UI et l'hébergement sur le cloud souverain NUBO opéré par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).



Le RIE

- Le département ISO (Infrastructures et services opérés) de la Direction interministérielle du numérique (DINUM) a pour objectif de moderniser le système d'information de l'État en remplaçant les différents réseaux informatiques ministériels par le Réseau interministériel de l'État (RIE). Le RIE compte environ 13 000 sites et vise à améliorer la connectivité et la sécurité des communications au sein de l'administration publique française.
- La DINUM/ISO est chargée de la gestion du RIE, réseau de transport unifié raccordant l'ensemble des administrations centrales et déconcentrées de l'Etat, ainsi que les services associés.
- Cette infrastructure partagée permet : une maintenance, une gestion de la sécurité et surtout un canal unifié pour échanger des données entre ministères et certains partenaires de l'Etat.

Les missions de la DINUM / ISO

- Assurer la conception et le déploiement du réseau interministériel de l'Etat ;
- Assurer son exploitation et son maintien en conditions opérationnelles et de sécurité ;
- Mettre en œuvre les services communs associés au réseau ;
- Conduire les travaux nécessaires aux évolutions du réseau et des services associés.

Les missions relatives à la sécurité du réseau sont exercées par la DINUM / ISO en coordination avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Processus de raccordement au RIE

La demande de raccordement Partenaire au Réseau Interministériel de l'Etat se fait via le marché UGAP et l'opérateur LINKT permettant ainsi de connecter les administrations publiques à des ressources mises à disposition des ministères via la COLLECTE PARTENAIRE RIE

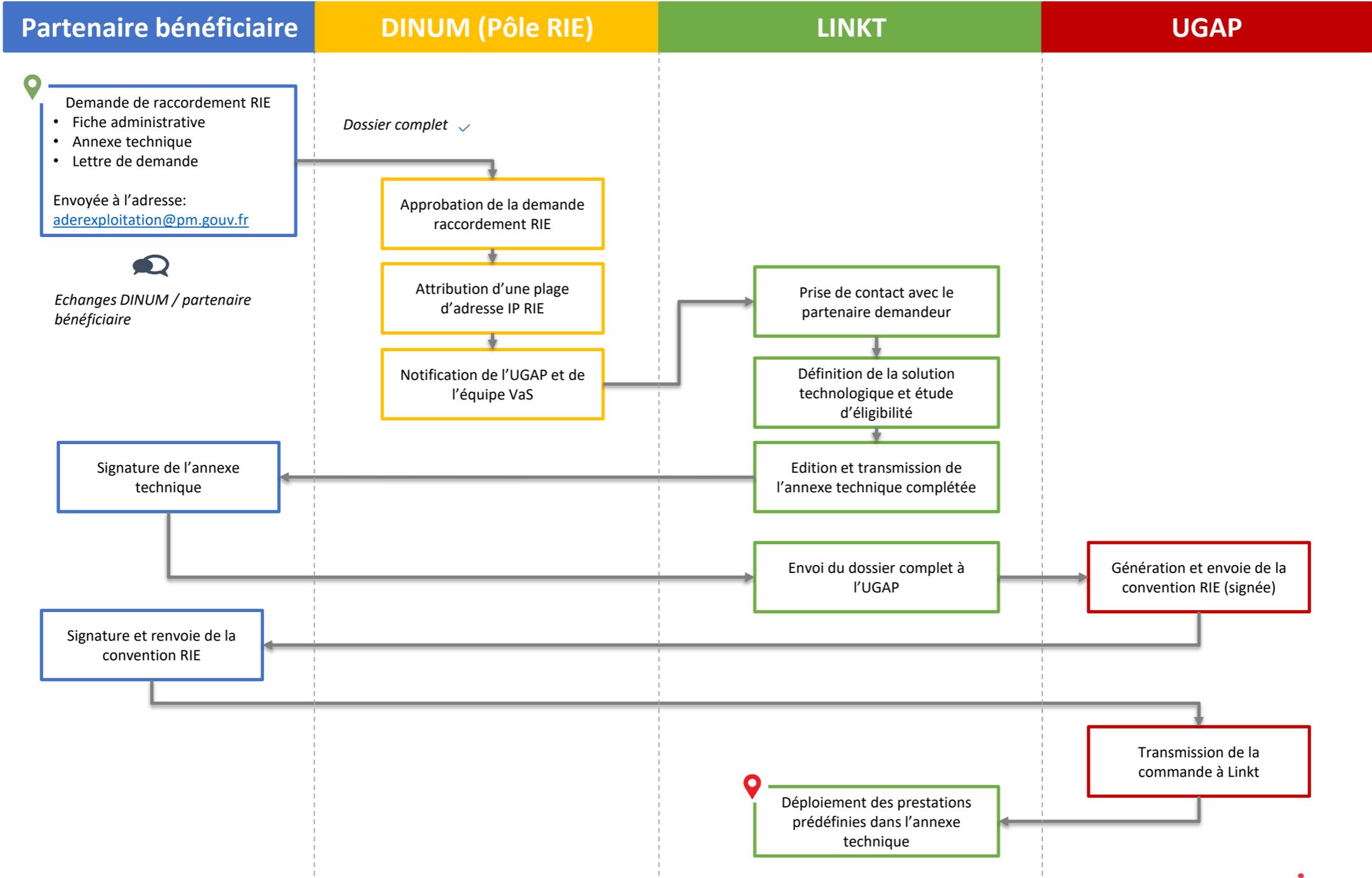
Le processus de demande d'accès au RIE est décrit ci-après.

L'équipe VaS suggère aux futurs utilisateurs de VaS d'anticiper ces actions avant l'adhésion au service.

Après la finalisation de la mise en place des prestations par l'opérateur LINKT, l'équipe VaS intervient pour accompagner le bénéficiaire dans la phase de test du raccordement.

Cette phase de test permet de vérifier que les flux sont ouverts et que les accès au service VaS fonctionnent.

Si le bon fonctionnement est confirmé, l'utilisateur bénéficiaire entame la phase de préparation des versements. Sinon, de nouveaux échanges avec l'opérateur LINKT sont programmés.



Il est à noter que:

- Le délai est de 15 jours pour le conventionnement de la commande initiale.
- Pour les commandes complémentaires, il n'y a pas besoin de repasser toutes les étapes administratives. Seule la validation de nouvelles annexes techniques suffit pour le déclenchement des commandes.
- Le délai de déploiement dépend des technologies de raccordements sélectionnés (estimé de 2 à 10 semaines)
- A l'issue de l'installation effectuée par LINKT, un PV de recette est transmis afin de confirmer la bonne réception du service.



Contractualisation et prix

Devenir partenaire du service VaS

Devenir partenaire du **service numérique d'usage partagé** (décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'État et à la direction interministérielle du numérique) :

- en signant une convention de coopération public – public (ou convention entre pouvoirs adjudicateurs)
- en prenant connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU)



Extrait de la convention

La coopération entre les Parties est définie pour assurer une amélioration du service VaS et par là même une contribution à l'amélioration de la gestion des archives publiques, tout en prenant en compte les spécificités des Parties, en leur assurant des espaces d'échanges et de négociation pour garantir un équilibre entre elles, et en posant en principe :

- l'égalité entre les Parties,*
- des obligations réciproques entre les Parties, en particulier par des obligations de moyens,*
- une assistance mutuelle entre les Parties.*

L'opérateur du service VaS et le Partenaire du service VaS mettent en œuvre la coopération en s'engageant réciproquement à travailler ensemble, à travailler avec les autres Partenaires du service VaS, ainsi qu'avec tous les utilisateurs du service VaS (partenaires et porteurs) et au sein du Club utilisateurs du Programme Vitam.

Focus sur la coopération



Comitologie dédiée aux Partenaires :

- Réunion de lancement
- Bilatérale
- Bilan de la coopération (rapport d'usage annuel)
- Assemblée des Partenaires
- Assemblées préparatoires des Codir

Comitologie dédiée aux Utilisateurs du service VaS, Partenaires et Porteurs :

- Atelier de priorisation
- Multilatérales fonctionnelles et métiers
- Multilatérales techniques et applicatives
- Phase de recettes et tests des montées de version

Caractéristiques financières

Part forfaitaire

-> selon le **nombre** d'archives en gestion

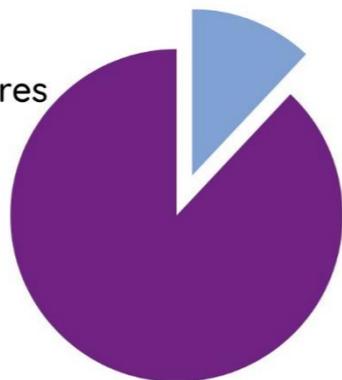


Part variable

-> selon le **volume** d'archives en gestion

Pour

- audits et sécurité
- développement
- licences logicielles
- matériels et infrastructures
- production et mise en exploitation
- PO métier



Pour le poids binaire conservé sur 2 sites

- pour chaque utilisateur, une part forfaitaire et une part variable
- budget de l'année N validé en N-1 par le comité de direction
- appel de fond émis sur l'année N selon les estimations transmises et reliquat ajusté l'année N+1

Exemples de prix (à date) :

	Nombre d'objets	Poids	Prix
Usage minimal	20 à 22 000 archives	Moins de 1To	10 000€
Collectivité	200 000 archives	460€ par To versé	48 835€
Collectivité	215 500 archives	460€ par To versé	52 000€
EPA	611 000 archives	460€ par To versé	183 000€
Usage optimal	1 million d'archives	460€ par To versé	A date 212 000€



Travaux en cours



Prochaines versions

Actuellement



Publication de la nouvelle version 8.0 de Vitam

Publication de la version 7.1.2

Publication de la version 7.0.2

Publication de la version 6.4 de Vitam

Produits dérivés:
Version standalone de Pastis

Projets en incubation

Offre froide mutualisée

- Rappel : fonctionnalités présentes depuis la V5 permettant l'usage de stratégie froide en ne définissant aucune offre chaude, uniquement une offre froide
- Offre résiliente, économique et écologique
- Nécessité pour garantir un haut degré de sécurité pour différents utilisateurs

Archivage courant / infrastructure de données non structurées

- Objectif en mode POC : utiliser Vitam comme un DAM, dans un contexte d'archivage courant, au plus près de la production de la donnée.
- Réfléchir aux convergences possibles avec ce qui pourrait être une brique essentielle aux applications métier internes de gestion courante des données

Archivage des dossiers RH de l'Etat avec la participation aux travaux du CISIRH et du SIAF

Feuille de route 2024 - 2028

Chantiers transversaux



Améliorer les fonctionnalités grâce à l'intelligence artificielle (collecte, préservation, gestion des archives existantes)

Gérer les objets complexes (format SIARD, messageries)

Travailler à la prise en charge de 10 milliards d'archives

Prendre en compte le contexte européen

Administration technique



Faciliter la supervision, les alertes, le suivi des instances

Administration fonctionnelle



Améliorer la gestion des référentiels

Stockage



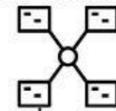
Gérer de nouvelles configurations de stockage

Gestion des archives existantes



Gérer l'hybridité
Améliorer l'enrichissement, les mises à jour, les modifications en masse

Gestion de la donnée



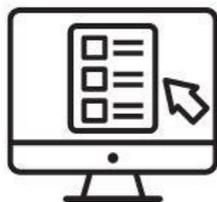
Gestion des versions du SEDA
Prise en compte d'autres modèles de données

Accès / recherche



Proposer des fonctionnalités de recherche améliorées par approche big data et lac de données

Offre de services



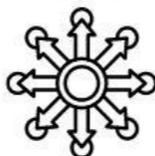
Communication
Description
Catalogue de services (VaS, produits dérivés, extension de l'offre)

Club utilisateurs



Favoriser la contribution
Accompagner la communauté d'utilisateurs
Proposer un cadre de partage des pratiques (profils, référentiels, etc.)

Diffusion



S'appuyer sur le protocole IIIF
Proposer une salle de lecture virtuelle
Proposer des connexions aux principaux SI versants / accédants

IHM du produit



Disposer d'un front-office iso-périmètre du back-office Vitam

Collecte / entrée



Faciliter le versement d'archives
Fluidifier et simplifier les filières de versement

Pérennisation / intégrité



Préserver par émulation
Améliorer l'identification des formats et gérer leur obsolescence

Une équipe au service du Programme Vitam



Programme Vitam

47 rue de la Chapelle, 75018 Paris – France

Tél. : +33 (0)1 86 69 60 25

www.programmevitam.fr

<https://twitter.com/@ProgVitam>

<https://www.linkedin.com/grps/Programme-Vitam>

